



**Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 11 mai 2026**

Vœu relatif au soutien des arts de la rue

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que le Festival Onze bouge, créé en 1997 sous l'impulsion de Georges Sarre, dont la vocation historique est de donner accès à une programmation de spectacles de théâtre pour un large public, est un événement culturel incontournable du 11^e arrondissement ;

Considérant l'élargissement de la programmation artistique à la danse, à la musique et aux arts de la rue, la volonté de s'adresser à des publics divers, et de sortir l'art des salles de spectacles, de nombreuses représentations ont lieu dans l'espace public ;

Considérant la gratuité des spectacles qui permettent à plus de 30 000 spectateurs et spectatrices des voyages artistiques inattendus chaque année ;

Considérant que ce festival unique se démarque par son engagement artistique et sa volonté de soutenir la création des arts de la rue, permet aux spectateurs et spectatrices de découvrir de nouvelles pratiques artistiques, déplace nos regards et ouvre nos horizons artistiques ;

Considérant que le festival Onze bouge toujours présentera sa programmation dans le 11^e du 21 mai au 4 juin et nous invite dès à présent à assister à des performances, des répétitions dans l'espace public, participe à réenchanter le quotidien, touche des personnes parfois éloignées du spectacle vivant, et crée des moments de partages et convivialité précieux dans nos rues ;

Considérant le spectacle « Dans les clous » du collectif la Grosse plateforme, dirigé par Jean Hostache, issu d'un travail en collaboration avec la Maison des pratiques artistiques amateur de Breguet dans le cadre de Dance Day, chorégraphie qui interroge sur les notions de normes, de liberté et de ce que veut dire « être dans les clous », présentée le 16 avril dernier à l'angle du boulevard Voltaire et de la place de la Nation ;

Considérant les propos haineux et homophobes, les insultes et menaces d'une grande violence dont Jean Hostache et son collectif ont été victimes depuis cette présentation, à travers une vague de cyberharcèlement et de désinformation initiée sur les réseaux sociaux et relayées par la presse et des personnalités politiques d'extrême-droite ;

Considérant notamment les menaces physiques contre sa personne et son spectacle dont Jean Hostache a été victime, le caractère homophobe et liberticide des propos qui l'ont visé, ainsi que les mensonges propagés sur le coût de son spectacle subventionné par la ville de Paris ;



Considérant que la culture est un bien commun que nous devons protéger et partager pour favoriser l'émancipation individuelle et collective, et le vivre-ensemble, et lutter contre l'intolérance et la haine, en particulier en période de repli identitaire et de menace sur nos libertés d'expression et de création ;

Considérant qu'aucune forme de violence contre les individus et qu'aucune discrimination ne sauraient être tolérée ni dans la rue, ni dans l'espace public numérique ;

Sur proposition des élu.e.s du groupe Les Ecologistes ;

Emet le vœu que :

- Que la Ville de Paris réaffirme son soutien au chorégraphe Jean Hostache, ainsi qu'à l'ensemble des artistes et des équipes mobilisés pour la création et la diffusion des arts dans l'espace publics ;
- Que la Ville de Paris puisse examiner les voies juridiques pouvant être engagées face aux faits d'homophobie, de harcèlement et de fausses informations visant Jean Hostache et son travail artistique ;
- Que la Ville de Paris réaffirme son engagement en faveur du financement des arts de la rue et de la création artistique dans l'espace public afin de garantir la liberté de création, la diversité culturelle et l'accès à toutes et tous à la culture ;
- Que la Mairie du 11e arrondissement continue à apporter son soutien à toutes les activités culturelles et artistiques, souvent engagées, prises pour cibles, des librairies indépendantes aux spectacles de rue.

* * * * *

Résultat des votes :

Pour : groupe Les Ecologistes, Groupe Socialiste, Groupe Communiste du 11^e, groupe Nouveau Paris Populaire 11^e et Mme Delphine Goater.

Contre : groupe Union de la Droite et du Centre

Le vœu est adopté à la majorité